



TARIFS MODULES*

Accueils de loisirs périscolaires

Communauté de communes de l'Outre Forêt

Année scolaire 2020-2021

UNE MAJORATION DE 20 % EST APPLIQUEE SUR L'ENSEMBLE DES TARIFS POUR LES ENFANTS N'HABITANT PAS LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DE L'OUTRE-FORET.

LE TARIF PLAFOND EST APPLIQUE POUR LES FAMILLES NON ALLOCATAIRES CAF OU MSA**

Modulation des tarifs entre les quotients familiaux allant de 400 à 2500

Tarifs modulés en fonction du quotient familial** Bases mensuelles / tarif annuel	ENFANTS HABITANT LA COMCOM DE L'OUTRE-FORET								HORS COMCOM			
	4J / SEM		3J / SEM		2 J / SEM		1 J / SEM		Selon formule			
	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi		
Matins (1/2 heure)	26,00 €	40,60 €	19,50 €	30,50 €	14,30 €	22,30 €	7,50 €	11,70 €	+ 20 % sur la formule choisie.			
Midi seul	114,50 €	178,60 €	85,90 €	134,00 €	63,00 €	98,20 €	32,90 €	51,30 €				
Soir seul	56,60 €	88,30 €	42,50 €	66,20 €	31,10 €	48,60 €	16,30 €	25,40 €				
Midi + Soir	164,60 €	256,80 €	123,50 €	192,60 €	90,50 €	141,20 €	47,30 €	73,80 €				
Midi + Soir + Mercredis (journée)	199,50 €	311,20 €										
Mercredis récréatifs	Mini				Maxi				Mini	Maxi		
Mercredis mensuels journée (8h-18h)	47,50 €				74,10 €				57,00 €	88,90 €		
Accueil ponctuel	Mini				Maxi				Mini	Maxi		
Mercredi 1/2 journée avec repas	12,30 €				19,20 €				14,80 €	23,00 €		
Mecredi 1/2 journée sans repas	8,00 €				12,50 €				9,60 €	15,00 €		
Mercredi journée avec repas (à l'unité)	16,00 €				25,00 €				19,20 €	30,00 €		
Midi seul (à l'unité)	10,60 €				16,50 €				12,70 €	19,80 €		
Soir seul (à l'unité)	5,40 €				8,40 €				6,50 €	10,10 €		
Midi + soir (à l'unité)	15,20 €				23,70 €				18,20 €	28,40 €		
Vacances scolaires	Mini				Maxi				Mini	Maxi		
Semaine de 4 jours (si jour férié)	50,50 €				78,80 €				60,60 €	94,60 €		
Semaine de 5 jours	63,10 €				98,40 €				75,70 €	118,10 €		

Une réduction s'applique pour les fratries:

- 5 % à partir du 2ème enfant
- 10% à partir du 3ème enfant
- 15% à partir du 4ème enfant

* Les tarifs affichés sont des tarifs subventionnés par la Communauté de Commune et par la CAF

** Justificatif exigé

Sous réserve de validation par le Conseil Communautaire.

date :

Visa de la collectivité